

Plus d'un milliard d'euros pour moderniser les transports en commun d'Ile-de-France

27 janvier 2011 - TRANSPORTS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour répondre aux difficultés que subissent de nombreux Franciliens dans leurs trajets quotidiens, l'Etat engage des actions d'urgence dédiées à la modernisation des transports collectifs, notamment le prolongement d'Eole à l'ouest de La Défense et la réalisation des schémas directeurs des RER C et D.

Le Préfet de région a été mandaté pour négocier un contrat particulier avec la Région Ile-de-France allant jusqu'en 2013 qui renforce le soutien de l'Etat au développement des transports collectifs, compétence de la Région.

Ce contrat porte sur les opérations les plus urgentes, notamment :

- **Le prolongement d'Eole à l'ouest de La Défense**, qui permettra de relier la gare Haussmann-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie, en passant par le secteur de La Défense. Il facilitera les déplacements domicile-travail entre l'est et l'ouest de l'Ile-de-France. L'objectif est de remédier à la saturation du RER A et de délester le tronçon Gare du Nord-Châtelet-Les Halles sur les RER B et D.

- **La réalisation des schémas directeurs des RER C et D**, qui prévoient des aménagements d'infrastructures et des offres nouvelles de desserte, pour améliorer la qualité globale du service, en particulier la fréquence et la régularité des trains.

L'Etat pourra également apporter une participation financière au prolongement du tramway T3 entre la porte d'Asnières et la porte de la Chapelle, ainsi qu'aux premières études sur la tangentielle est et sur la réalisation d'un transport en commun en site propre (TCSP) sur la RN20 entre Massy et Arpajon.

Des actions qui seront engagées d'ici 2013

Ce montant prévoit que l'ensemble des actions programmées dans le cadre du contrat de projets Etat/Région et de la Dynamique Espoir Banlieues, sera engagé d'ici 2013. Au final, ce sont bien tous les modes de transports collectifs qui seront combinés pour s'adapter aux besoins spécifiques des différents territoires franciliens : modernisation des lignes de RER, tram-train Massy-Evry, tangentielle nord**, prolongement de lignes de métros, création de lignes de tramway et de bus à haut niveau de service.

Les ministres veilleront à ce que la conclusion de ce contrat particulier offre toutes les garanties de mise en œuvre rapide des projets et consolide la collaboration entre l'Etat et la Région.

* 1,084 milliard

** Nouvelle ligne Transilien SNCF qui reliera à terme Sartrouville (Yvelines) à Noisy-le-Sec (Seine Saint-Denis), soit 28 kilomètres à travers trois départements (78, 95, 93). Son tracé empruntera des voies nouvelles accolées à la ligne de fret existante « Grande Ceinture ».

Nathalie Kosciusko-Morizet a annoncé cet engagement de l'Etat lors de la conférence de presse « Grand Paris » mercredi 26 janvier en présence de Maurice Leroy, ministre de la Ville et de Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France .

Cet engagement fort de l'Etat est un des éléments centraux de l'accord d'ensemble avec la Région sur le Grand Paris.